

Secrétariat Général
Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil de Métropole

Séance ordinaire du Jeudi 25 janvier 2018
18h00

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq janvier, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Sabria BOUALLAGA, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Gérard CASTRE, Chantal CLARAC, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Thierry DEWINTRE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Michèle DRAY-FITOUSSI, Pierre DUDIEUZERE, Abdi EL KANDOUSSI, Mylène FOURCADE, Michel FRAYSSE, Julie FRÊCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Isabelle GIANIEL, Jean-Pierre GRAND, Isabelle GUIRAUD, Clare HART, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOU, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Alex LARUE, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Béatrice MICHEL, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Marie-Christine PANOS, Gilbert PASTOR, Eric PASTOR, Yvon PELLET, Eric PENSO, Véronique PEREZ, Eric PETIT, Thierry QUILES, Joël RAYMOND, René REVOL, Jean-Pierre RICO, Henri ROUILLEAULT, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Noël SEGURA, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, Joël VERA, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEUS.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L. 2121-20 et L. 5211-11 du Code général des collectivités territoriales :

Jean-Marc ALAUZET, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Pierre BONNAL, Michelle CASSAR, Véronique DEMON, Aline DESTAILLATS, Carole DONADA.

Absent(es):

Djamel BOUMAAZ, Jacques DOMERGUE, Jean-Noël FOURCADE, Audrey LLEDO.

AFFAIRE 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE METROPOLE DU 25 JANVIER 2018

M. A. LARUE sort de séance.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comportait 41 affaires. Il est proposé d'ajouter une affaire à cet ordre du jour :

- Affaire 42 : Fonds de solidarité pour le logement – Actions Logement 2018 – attribution de subventions à diverses associations et CCAS – Conventions – Autorisation.

L'ordre du jour modificatif proposé comporte 42 affaires.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix

Abstention : 1

S'est abstenu(e) : Mme A. BRISSAUD.

AFFAIRE 2 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE METROPOLE DU 20 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du mercredi 20 décembre 2017.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

Affaire 3 : APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 4 : FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ADOPTION

M. A. LARUE entre en séance.

Mme S. BOUALLAGA sort de séance.

Mmes C. HART, A. BRISSAUD et M. A. MOYNIER sortent définitivement de séance.

Mme J. FRECHE sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. JP. MOURE.

M. MEUNIER sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. R. REVOL.

Mme T. DASYLVA sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. A. EL KANDOUSSI.

Mme I. GIANIEL sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme C. JABADO.

M. MEISSONNIER sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. L. JAOUL.

Mme A. DESTAILLATS n'est plus représentée.

M. JP. GRAND sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme C. DARDE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité, tant sur l'existence et la transmission aux élus du rapport d'orientations budgétaires que sur la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 5 : FINANCES - GESTION DE LA DETTE - DEMANDE DE RECONDUCTION DU FONDS DE SOUTIEN

Mme C. DARDE et MM. H. MARTIN, H. ROUILLAUT, M. MAJDOUL sortent de séance.

M. JP. RICO sort provisoirement de séance donnant pouvoir à Mme C. MARION.

M. E. PENSO sort définitivement de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 6 : HORS COMMISSION - ACTUALISATION DU REPRESENTANT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) DU DOMAINE D'O - DESIGNATION

Le Président propose en tant que représentant titulaire Madame Véronique DEMON en lieu et place de Madame Sonia KERANGUEVEN.

Madame Isabelle TOUZARD pour le groupe Coopération Métropolitaine propose à l'Assemblée la candidature de Monsieur Roger CAIZERGUES.

En application de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, et sur proposition du Président, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation par un vote à bulletin secret, mais par un vote à main levée.

A l'issue d'un vote à main levée, Madame V. DEMON qui a obtenu 51 voix est élue, la candidature de M. R. CAIZERGUES ayant obtenu 17 voix.

AFFAIRE 7 : HORS COMMISSION - SCHEMA DE MUTUALISATION : BILAN 2017 ET PERSPECTIVES

Mmes S. BOUALLAGA, C. DARDE et MM. JP. RICO, H. MARTIN, M. MAJDOUL, H. ROUILLAULT entrent en séance.

Mmes S. KERANGUEVEN, V. BARTHAS-ORSAL, et C. PANOS sortent de séance.

M. G. LANNELONGUE sort définitivement de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix

Abstentions : 16

Se sont abstenus : Mme M. CASSAR, M. C. COUR, Mme C. DARDE, M. T. DEWINTRE, Mme C. DONADA, Mme I. GIANIEL, M. JP. GRAND, Mme C. JABADO, M. A. LARUE, M. C. MEUNIER, M. E. PASTOR, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, Mme I. TOUZARD, M. J. VERA.

AFFAIRE 8 : HORS COMMISSION - SCHEMA D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC SUR LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT - CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 9 : HORS COMMISSION - MISE EN ŒUVRE DE LA MEDIATION DANS LE RESSORT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme S. KERANGUEVEN entre en séance.

Mme C. JABADO et M. C. COUR sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 10 : HORS COMMISSION - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS, D'HEBERGEMENT, DE RESTAURATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ET DES TIERS EXTERIEURS INVITES A PARTICIPER A SES TRAVAUX - APPROBATION

Mmes C. PANOS et C. JABADO entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 11 : HORS COMMISSION - COMMISSIONS DU CONSEIL DE METROPOLE - MODIFICATION - APPROBATION

Mme V. BARTHAS-ORSAL entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 12 : HORS COMMISSION - ATTRACTIVITE - MISSION DE PROSPECTION ENTREPRISES INNOVANTES - LONDRES - DU 18 AU 20 JANVIER 2018

Mme I. TOUZARD sort définitivement de séance donnant pouvoir à J. VERA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 13 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - COMMUNE DE BEAULIEU - REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 14 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV) DE LA VILLE DE MONTPELLIER - COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le Président propose les candidatures suivantes (liste 1) :

Représentants titulaires :

- M. G. BARRAL
- Mme C. LEVY-RAMEAU
- Mme A. YAGUE
- Mme I. MARSALA
- M. R. YOUSSEUS

Représentants suppléants :

- M. A. EL KANDOSSI
- Mme S. JANNIN
- M. M. LEVITA
- M. JL. COUSQUER
- M. B. TRAVIER

Monsieur Joël RAYMOND pour le groupe Coopération Métropolitaine propose à l'Assemblée une seconde liste (liste 2) :

Représentant titulaires :

- M. A. LARUE
- M. C. COUR
- M. R. CAIZERGUES
- Mme C. DARDE
- M. P. BONNAL

Représentants suppléants :

- M. J. VERA
- Mme I. TOUZARD
- Mme C. JABADO
- Mme C. DONADA
- M. J. RAYMOND

A l'issue d'un vote à main levée, la liste 1 qui a obtenu 59 voix est élue, la liste 2 ayant obtenu 18 voix.

AFFAIRE 15 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VEDAS - SECTEUR ROQUEFRAISSE - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'ANTICIPATION FONCIERE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE

M. C COUR entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mmes S. JANNIN et C. MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 16 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - COMMUNE DE MONTPELLIER - PROGRAMME MODIFICATIF DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZAC NOUVEAU SAINT-ROCH - ACCORD DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 17 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE RELATIF A LA PARCELLE CADASTREE AR 1 SITUEE SUR LA COMMUNE DE JACOU

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 18 : DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC, HABITAT - PROJET URBAIN PARTENARIAL AVENUE DE MIREVAL - PARCELLE AK 92 - ICADE - COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE - CONVENTION DE PUP - CONVENTION DE REVERSEMENT A LA COMMUNE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme S. JANNIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 19 : AGRO-ECOLOGIE - MARCHE D'INTERET NATIONAL (MIN) MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE - AUTORISATION DE LANCEMENT DE L'ETUDE DE DEFINITION DU SCHEMA DIRECTEUR - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ETUDES D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DU MIN

*M. A. LARUE sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. C. COUR.
M. Y. PELLET sort de séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. R. CALVAT, M. Y. PELLET, Mme V. PEREZ, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, Mme MH. SANTARELLI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 20 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE ET POLE EMPLOI HERAULT - CONVENTION CADRE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 21 : LOGEMENT - DELEGATION DE COMPETENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES A LA PIERRE - CLOTURE DE L'EXERCICE 2017 - AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE GESTION DES AIDES A L'HABITAT PRIVE CONCLUE AVEC L'ANAH - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 22 : LOGEMENT - CREATION DE 64 LOGEMENTS SOCIAUX D'INSERTION, RESIDENCE «FRANÇOIS VILLON » BAT A ET B, 240 AVENUE DE LODEVE A MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS A ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, A. EL KANDOÛSSI, Mme C. LEVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. P. SAUREL, M JL. SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix

AFFAIRE 23 : LOGEMENT - REHABILITATION DE 278 LOGEMENTS SOCIAUX - RESIDENCE « CAP DOU MAIL», AVENUE DE LOUISVILLE A MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT A ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. R. CALVAT sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. H. ROUILLAUT.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, A. EL KANDOÛSSI, Mme C. LEVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. P. SAUREL, M JL. SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix

AFFAIRE 24 : LOGEMENT - AMELIORATION DE 86 RESIDENCES DE LOGEMENTS SOCIAUX A BAILLARGUES, FABREGUES, MONTPELLIER, LATTES, LAVERUNE, LE CRES, SAINT JEAN DE VEDAS ET VENDARGUES - GARANTIE D'EMPRUNT A ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, A. EL KANDOUSSI, Mme C. LEVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. P. SAUREL, M. JL. SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix

AFFAIRE 25 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS EN LOCATION-ACCESSION - RESIDENCE « NOTRE DAME », 278 ROUTE DE NIMES A CASTELNAU-LE-LEZ - GARANTIE D'EMPRUNT A LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 26 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS SOCIAUX - RESIDENCE «TANGERINE» - 16 ROUTE DE MONTPELLIER A SAINT JEAN DE VEDAS - GARANTIE D'EMPRUNT A LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme S. JANNIN, M. S. TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

AFFAIRE 27 : LOGEMENT - OPERATION "RENOVER POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE" 2013-2018 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE VINGT-HUIT LOGEMENTS SITUES DANS DIVERSES COMMUNES DE LA METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 28 : LOGEMENT - OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2016-2021 - QUARTIERS COURREAU / FIGUEROLLES / NORD-ECUSSON - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE 22 LOGEMENTS - DELIBERATION N°14976 DU 2 NOVEMBRE 2017 - MODIFICATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 29 : LOGEMENT - OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2016-2021 - QUARTIERS COURREAU / FIGUEROLLES / NORD-ECUSSON - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE QUATRE LOGEMENTS - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 30 : ENERGIE ET TRANSITION ENERGETIQUE - AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE ET ENEDIS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Y. PELLET entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 31 : RESSOURCES HUMAINES - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE AU GEFLUC (GROUPEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 32 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 33 : CULTURE - MUSEE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CLUB SERVICES LOISIRS - GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE RABELAIS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme S. KERANGUEVEN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 34 : CULTURE - MUSEE FABRE - CONVENTION DE MECENAT AVEC LA BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme S. KERANGUEVEN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 35 : CULTURE - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT, DE TRANSPORT ET DE RESTAURATION AUX FRAIS REELS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ANNUEL 2018 DE RENCONTRES LITTERAIRES ET D'ANIMATIONS DE LA DIRECTION DES MEDIATHEQUES ET DU LIVRE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 36 : CULTURE - EPIC DU DOMAINE D'Ô - DESIGNATION D'UNE DIRECTRICE PAR INTERIM - APPROBATION

L'Assemblée décide à l'unanimité, en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales et sur proposition du Président de procéder à la désignation de Mme Valérie DAVENEAU en tant que directrice par intérim par un vote à main levée.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 37 : CULTURE - MEDIATHEQUES - CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES NUMERIQUES DE LA PRESSE ANCIENNE AVEC L'ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON LIVRE ET LECTURE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 38 : CULTURE - PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DEPLACEMENT A L'ETRANGER DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE LA CANDIDATURE AU TITRE DE CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 39 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - PLAN D'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES (PAPPH) PORTANT SUR LES ESPACES METROPOLITAINS DU POLE CADOULE BERANGE - DEMANDE DE SUBVENTION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

AFFAIRE 40 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTIONS DE FONDS DE CONCOURS ENTRE LA METROPOLE ET LES COMMUNES DE SAINT DREZERY, SAUSSAN ET LE CRES MODIFICATIONS - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme S. JANNIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 41 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - PROGRAMMATION 2018 - TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LES COMMUNES DE CASTRIES, VENDARGUES - TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LES COMMUNES DE MURVIEL-LES-MONTPPELLIER, SAINT GEORGES D'ORQUES ET GRABELS - MODIFICATION DE LA CONVENTION FINANCIERE POUR LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE DE LAVERUNE - APPROBATION - DEMANDE DE SUBVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. JM. ALAUZET, Mme T. DASYLVA, Mme I. GUIRAUD, Mme R. ILLAIRE, Mme S. JANNIN, M. L. JAOLU, M. P. KRZYZANSKI, Mme C. LEVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. JM. LUSSERT, M. JL. MEISSONNIER, Mme P. MIRALLES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix

AFFAIRE 42 : HORS COMMISSION - FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT - ACTIONS LOGEMENT 2018 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS ET CCAS - CONVENTIONS - AUTORISATION

M. R. REVOL sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Conformément aux articles L. 2121-25 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le compte-rendu du Conseil de Métropole est affiché à l'Hôtel de Métropole, sur les panneaux officiels prévus à cet effet et mis en ligne sur le site internet sous sept jours.